

Questions au Feuilleton

LE COMPTE DE L'OFFICE DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES

Question n° 474—**M. Herbert:**

Le 31 mars de chacune des cinq dernières années financières, quel montant restait-il à verser au Compte de l'Office de commercialisation des produits agricoles?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Le 31 mars 1975, néant, le 31 mars 1976, \$227,600, le 31 mars 1977, néant, le 31 mars 1978, néant, le 31 mars 1979, \$148,171.

AVIS DE MOTION

Question n° 584—**M. Cossitt:**

L'Avis de motion portant production de documents n° 13, inscrit au nom de l'honorable député de Leeds-Grenville lors de la Quatrième session du 30^e Parlement, a-t-il été adopté par la Chambre le 22 mars 1979 et, le cas échéant, a) pourquoi les documents n'ont-ils jamais été déposés à la Chambre ou mis à la disposition de l'honorable député, b) le gouvernement veillera-t-il à corriger cette situation?

Mme Diane Stratas (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Oui. a) Ces documents n'étaient pas prêts au moment de la dissolution de la Chambre, le 29 mars. Or, selon le Règlement annoté et formulaire de la Chambre des communes du Canada de Beuchesne (page 261 de la 5^e édition): «La dissolution frappe de nullité immédiate tous les ordres de dépôt encore en souffrance.» On a donc mis fin aux travaux de préparation de ces documents. b) Oui, et une copie a été mise à la disposition de l'honorable député.

● (0000)

AGRICULTURE—LA CIRCONSCRIPTION DE PEMBINA

Question n° 883—**M. Elzinga:**

1. Depuis 1974, le ministère de l'Agriculture a-t-il financé des projets dans la circonscription de Pembina et, le cas échéant, quels étaient, dans chaque cas, a) le nom du projet, b) son coût total, c) le montant de la contribution du gouvernement?

2. Le Ministère entend-il financer des projets dans un avenir rapproché et, le cas échéant, quels sont, dans chaque cas, a) le nom du projet, b) le montant approximatif de la contribution du gouvernement?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): 1. Non. a), c) aucun.

2. Non. a), b) aucun.

[Traduction]

M. l'Orateur: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

[M. Wise.]

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 12 décembre 1979, de la motion de M. Crosbie: Que la Chambre approuve la politique budgétaire du gouvernement ainsi que de l'amendement de M. Gray (p. 2294), et du sous-amendement de M. Rac (p. 2304).

M. Dennis Dawson (Louis-Hébert): Monsieur l'Orateur, je désire continuer mon discours d'hier. J'étais heureux de constater que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Atkey) a déclaré tout à l'heure en réponse à mon honorable collègue qu'il allait annoncer cet après-midi les mesures concrètes qu'il entend mettre en place le gouvernement progressiste conservateur. On attend les promesses progressistes conservatrices depuis sept mois, et j'ose espérer qu'il y aura quelque chose de substantiel et de réellement important pour les chômeurs canadiens. Je vois le ministre qui sourit et, je l'espère, nous serons ici pour l'écouter attentivement.

[Traduction]

Le gouvernement libéral avait fait d'énormes efforts pour réduire le chômage parmi les jeunes mais je pense qu'il est de notre devoir en tant que députés d'essayer de convaincre l'actuel gouvernement que si nous voulons que nos jeunes gens aient confiance dans l'avenir du Canada, nous devons leur prouver que nous nous préoccupons de leur sort.

Je pourrais parler des nombreux aspects du problème, que ce soit le fait que les coûts économiques qu'entraîne le chômage sont difficiles à évaluer ou encore de la distinction à établir entre les jeunes chômeurs qui vivent chez leurs parents et ceux qui sont adultes et doivent subvenir aux besoins d'une famille. Nous devons même tenir compte de certains jeunes étudiants qui, une fois leurs études terminées et ne trouvant pas de travail, cessent de chercher un emploi et deviennent oisifs. Songeons à la déception qu'éprouvent certains jeunes en découvrant que leurs deux, trois ou quatre années d'études ne débouchent sur aucun emploi pas même un qui ne soit que vaguement relié à leur formation. Pire encore est le cercle vicieux dans lequel ils tombent, car hormis pour les tâches manuelles les plus élémentaires, la plupart des employeurs leur demandent de l'expérience professionnelle qu'ils ne peuvent acquérir sans avoir exercé au préalable cet emploi.

[Français]

Selon le point de vue traditionnel il est surtout important de protéger les emplois des chefs de famille. Ce point de vue conserve toujours une partie de sa valeur.

Cependant l'évolution récente de notre société va plutôt dans le sens de l'égalité des chances pour tous. Un bon exemple, est le mouvement de libération de la femme. Il existe des cas de discrimination envers les jeunes mais, en général, les employeurs sont plutôt contrainsts à refuser les jeunes à cause des facteurs structurels déjà mentionnés. Il est aussi évident que, à qualifications égales, les nouveaux venus sur le marché du travail auront plus de difficultés que les autres.